



Présentation du projet de l'association

Ordre du jour

- **Présentation de l'association**
- **Le projet**
- **L'approche architecturale**
- **Le fonctionnement du culte**



Présentation de l'association

Une association ancrée à Magny

**Association culturelle à
but non lucratif**

- **A2MH est une association créée en 2006**
- **Le bureau et le conseil d'administration sont composés de magnycois**
- **Reconnaissance de la qualité culturelle exclusive (loi 1905) en cours**

A2MH au service des Magnycois

**L'association A2MH
souhaite permettre aux
fidèles de la ville
d'exercer leur culte dans
des conditions honorables**

- **Cela passe par l'acquisition d'un terrain en conformité avec les réglementations en vigueur et dans une étroite collaboration avec les services de l'Etat**
- **Pour une population magnycoise adhérentes d'un peu plus d'une centaine de familles**

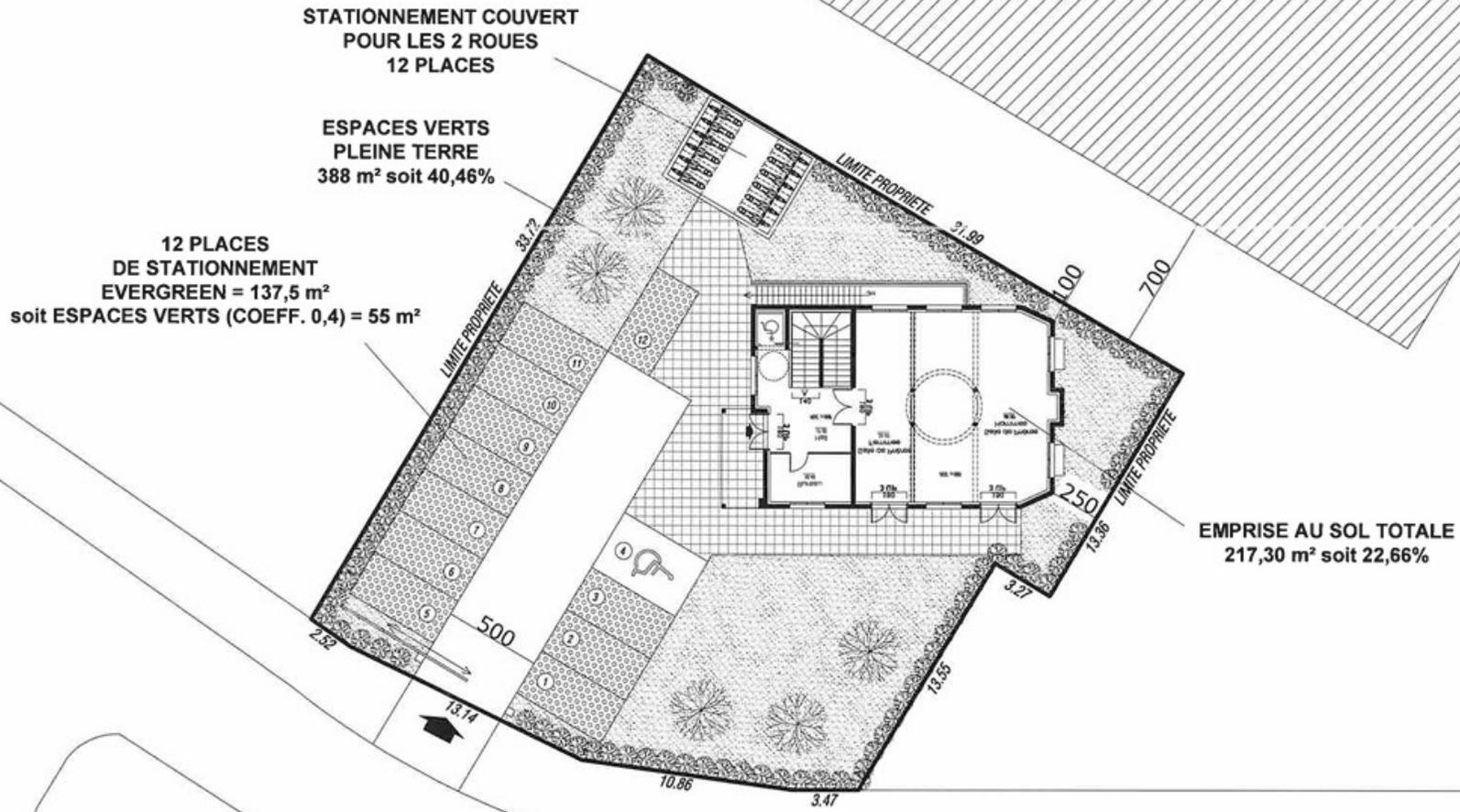
Un projet à taille humaine

**Un établissement éco
responsable s'intégrant
dans le parc naturel
régional de la Haute Vallée
de Chevreuse**

- **Une surface globale d'environ 250 m²**
- **Implanté à Magny-les-Hameaux dans le respect du PLUi**



L'approche architecturale



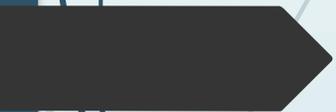
Rue des Ecoles Jean Baudin



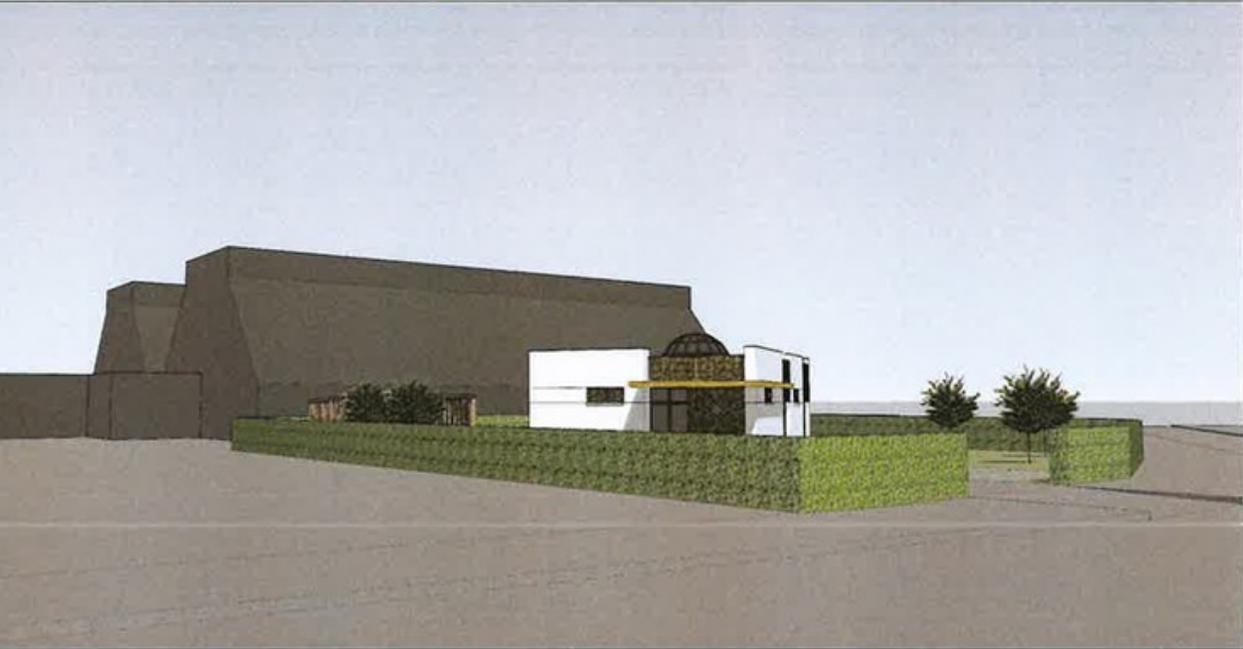
TERRAIN:
CADASTRE : AK 39
SUPERFICIE TOTALE = 959 m²
PLU : UE2d16

TOUS LES PLANS, FACADES ET COUPES SONT DESTINES UNIQUEMENT A LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE. ILS NE PEUVENT EN AUCUN CAS ETRE UTILISES POUR L'EXECUTION DE LA CONSTRUCTION. ILS RESTENT LA PROPRIETE DE PERSPECTIVE J. SKALLI SUIVANT LES ARTICLES L. III.I DU CODE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE.

A2MH MAGNY-LES-HAMEAUX					PLAN DE MASSE PROJET		
DESSEINE PAR	DATE	PROJET	DOC	INDICE	DOSSIER	ECHELLE	PERSPECTIVE Atelier d'Architecture
CM	03/06/2024	APS	PM	A	210304MAG	1/300	Jimmy SKALLI, architecte DPLG email : perspective@skalli.fr
						1063, route de Neufchâtel 78230 BOIS-GUILLAUME Tél : 02 35 61 21 08 Fax : 02 35 61 62 96	



Perspective





Le fonctionnement du culte

L'organisation culturelle

**Les fidèles sont à 95%
des magnycois puis 5%
de Saint Rémy et
Châteaufort**

5 prières par jour du lever au coucher du soleil fréquentées par ~20 personnes

➤ **Les prières les plus fréquentées seront :**

- **Chaque vendredi de 13h à 14h (~40 personnes)**
- **Chaque soir durant le mois de Ramadan de 20h30 à 21h30 (~60 personnes)**
- **Les deux prières de fêtes annuelles regrouperont au maximum cent personnes**

Le financement du culte

Aucune subvention publique ou dons d'organisme étranger n'a été et ne sera accepté par l'association

- **L'association est exclusivement financée par les dons des fidèles**
- **La loi CRPR réaffirme les principes posés depuis 1905, à savoir la liberté de culte et son exercice sous forme associative dans le respect d'obligations de transparence**
- **Les comptes annuels seront vérifiés par les services de l'Etat**



Merci